BROMOTHYMOL BLUE 0.1% W/V IN METHANOL MSDS

n° CAS: MSDS



MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Bromothymol blue 0.1% w/v aqueous solution

Code du produit : 2350E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H225

Catégorie 2

Toxicité aiguë (par voie

H301

orale), Catégorie 3

Toxicité aiguë (par voie

H311

cutanée), Catégorie 3

H331

Toxicité aiguë (inhalation:vapeur)

1133

(IIIIIaiation.vape

Catégorie 3

Toxicité spécifique pour H370

certains organes cibles -

Exposition unique,

Catégorie 1

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

www.lobachemie.com 22/03/2018 1/11

Fiche de données de sécurité

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)







GHS02

GHS06

GHS08

Mention d'avertissement (CLP)

Mentions de danger (CLP)

: Danger

: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H301+H311+H331 - Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence (CLP)

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement

de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau

et au savon

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Méthanol	(n° CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6 (Numéro index) 603-001-00-X	99 - 100	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Oral), H301 STOT SE 1, H370
BROMOTHYMOL BLUE INDICATOR AR	(n° CAS) 76-59-5	0.09 - 0.1	Non classé

www.lobachemie.com 22/03/2018 2/11

Fiche de données de sécurité

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle

si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau

et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

> facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise consulter un médecin. Premiers soins après ingestion

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Symptômes/lésions après inhalation : Toxique par inhalation. Symptômes/lésions après contact avec la

peau

: Toxique par contact cutané.

Symptômes/lésions après ingestion : Toxique en cas d'ingestion.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre chimique, CO2, sable sec ou mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.

Danger d'explosion : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Évacuer la zone.

612 Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de

rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 22/03/2018 3/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Reddish orange.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

www.lobachemie.com 22/03/2018 4/11

Fiche de données de sécurité

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Surchauffe. Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané.

Inhalation:vapeur: Toxique par inhalation.

ATE CLP (voie orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (voie cutanée)	300 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (vapeurs)	3 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

www.lobachemie.com 22/03/2018 5/11

Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition unique)

: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 1230

 N° ONU (IMDG)
 : 1230

 N° ONU (IATA)
 : 1230

 N° ONU (ADN)
 : 1230

 N° ONU (RID)
 : 1230

www.lobachemie.com 22/03/2018 6/11

Fiche de données de sécurité

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte : METHANOL

d'expédition/Description (ADR)

Proper Shipping Name (IMDG) : METHANOL Désignation exacte : METHANOL

d'expédition/Description (IATA)

Désignation officielle pour le transport

(ADN)

: METHANOL

Désignation exacte : METHANOL

d'expédition/Description (RID)

Transport document description (ADR) : UN 1230 METHANOL, 3 (6.1), II, (D/E) Description document de transport (IMDG) : UN 1230 METHANOL, 3 (6.1), II (12°C c.c.)

Description document de transport (IATA) : UN 1230 METHANOL, 3 (6.1), II

Description document de transport (ADN) : UN 1230 METHANOL, 3 (6.1), II

Description document de transport (RID) : UN 1230 METHANOL, 3 (6.1), II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport : 3 (6.1)

(ADR)

Etiquettes de danger (ADR) : 3, 6.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport : 3 (6.1)

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 3, 6.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport : 3 (6.1)

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 3, 6.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport : 3 (6.1)

(ADN)

Etiquettes de danger (ADN) : 3, 6.1

www.lobachemie.com 22/03/2018 7/11

: 3 (6.1)

Fiche de données de sécurité



RID

Classe(s) de danger pour le transport

Etiquettes de danger (RID) : 3, 6.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ADR) : II Groupe d'embllage (IMDG) : 11 Groupe d'emballage (IATA) : 11 Groupe d'emballage (ADN) : 11 Groupe d'embllage (RID) : II

Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : FT1 Disposition spéciale (ADR) : 279 Quantités limitées (ADR) : 1L Quantités exceptées (ADR) : E2

: P001, IBC02 Instructions d'emballage (ADR)

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (ADR)

: MP19

Instructions pour citernes mobiles et : T7

conteneurs pour vrac (ADR)

Dispositions spéciales pour citernes : TP2

mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L4BH Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15 Véhicule pour le transport en citerne : FL

Catégorie de transport (ADR) : 2

Dispositions spéciales de transport -Chargement, déchargement et

manutention

: CV13, CV28

Dispositions spéciales de transport -

Exploitation (ADR)

: S2, S19

Danger n° (code Kemler) : 336

Panneaux oranges

336

www.lobachemie.com 22/03/2018 8/11

: E2

: Y341

: 1L

: 364

: MP19

Fiche de données de sécurité

Code de restriction concernant les tunnels : D/E

(ADR)

Code EAC : •2WE Code APP : A(fl)

- Transport maritime

Special provision (IMDG) : 279 : 1 L Quantités limitées (IMDG) Quantités exceptées (IMDG) : E2 Packing instructions (IMDG) : P001 : IBC02 IBC packing instructions (IMDG) Tank instructions (IMDG) : T7 Tank special provisions (IMDG) : TP2 EmS-No. (Fire) : F-E : S-D EmS-No. (Spillage) Stowage category (IMDG) : B Stowage and handling (IMDG) : SW2 Point d'éclair (IMDG) : 12°C c.c.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et

cargo (IATA)

Quantités limitées avion passagers et

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée

avion passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers : 352

et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers : 1L

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 60L

(IATA)

Disposition particulière (IATA) : A104, A113

Code ERG (IATA) : 3L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : FT1

Dispositions speciales (ADN) : 279, 802

Quantités limitées (ADN) : 1 L

Quantités exceptées (ADN) : E2

Transport admis (ADN) : T

Equipement exigé (ADN) : PP, EP, EX, TOX, A

Ventilation (ADN) : VE01, VE02

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : FT1
Disposition particulière (RID) : 279
Quantités limitées (RID) : 1L
Quantités exceptées (RID) : E2

Packing instructions (RID) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

Instructions de transport en citernes : T7

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

www.lobachemie.com 22/03/2018 9/11

: TP2

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour

vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH Dispositions spéciales pour les citernes : TU15

RID (RID)

Catégorie de transport (RID) : 2

Dispositions spéciales relatives au

transport - Chargement, déchargement et

manutention (RID)

Colis express (RID) : CE7 Numéro d'identification du danger (RID) : 336

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

: CW13, CW28

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Contains no substances with Annex XVII restrictions Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau

(Classification according to AwSV, Annex 1)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV

: Non assuietti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

Danemark

Recommandations règlementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product

Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct

contact with the product

Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

www.lobachemie.com 22/03/2018 10/11

Fiche de données de sécurité

Texte intégral des phrases H et EUH:

rome intogral also principles	
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour)	Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
STOT SE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 1
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H331	Toxique par inhalation
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 22/03/2018 11/11